



COMITE DE QUARTIER LA GAZELLE - ROUTE D'UZES

2A rue de la Gazelle 30000 NIMES

tél : 07 82 24 79 70

www.gazelle-routeduzes.fr

mail : comitegazelle@yahoo.fr

FEUILLE DE ROUTE 2020

VOIRIE : nous constatons une forte dégradation de notre voirie (nombreuses remontées des habitants) → Priorité rue Gabriel Fauré, rue du Chalet et rue de l'école maternelle.

La VITESSE : La route d'Uzès, colonne vertébrale de notre quartier, il est urgent de se pencher sur sa restructuration. Plus de 8000 véhicules /jour, plus de 700 sont en infraction, population à risque sur cette route enfants, personnes âgées.
La création d'un parking de 300 places aux Terres de Rouvière et la rocade Nord (le C/D doit nous présenter la dernière mouture courant 2020) seront à court terme des facteurs aggravants pour la circulation sur cette artère.

ECOLE DE LA GAZELLE : son accès génère quotidiennement des embouteillages et exaspère les utilisateurs à l'heure où nombreux vont au travail. Il paraît que notre Président du C/D y est sensible puisqu'il l'emprunte tous les jours (!!!!)
D'autres possibilités existent notamment l'entrée par la rue des Réséda dans laquelle il y a deux accès.

TRANSPORTS EN COMMUN : 4 lignes desservent le quartier 72, 10, 6 et 16
Satisfaction des usagers pour le maillage mais plusieurs points sont à améliorer.

- Toutes ces lignes passent par Calvas avec son relais parking, la mise en place de caméras de surveillance est plus que nécessaire pour sécuriser les véhicules qui y séjournent une grande partie de la journée.
- La vétusté et le confort des bus laissent à désirer notamment le 6
- Les relèves actuellement à Jean BOUIN ne donnent pas satisfaction, des retards récurrents y sont constatés.
- La ligne 10 est à revoir surtout au niveau de son parcours qui n'est pas en adéquation avec les besoins exprimés, voir la desserte du CHU de Serre Cavalier.

ESPACES VERTS : le JARDINET, revoir son accès actuel qui est inapproprié aux poussettes, aux déplacements des personnes à mobilité réduite et plus particulièrement les fauteuils roulants, difficilement accessible voire pas du tout.
Étudier la possibilité d'augmenter sa surface, projet tout à fait réalisable.

Améliorer à Calvas la végétalisation du parking inexistante et le terrain situé sous le bassin de rétention.

PARKING SERRE CAVALIER : Son utilisation restreinte entraîne aux abords un stationnement anarchique qui pénalise la libre circulation des riverains et rend dangereux, voire impossible l'utilisation des trottoirs. A noter que régulièrement des enfants accompagnés font le trajet de l'école de la Gazelle vers le stade Jean-Bouin.

En conséquence un plan global d'utilisation et de réaménagement des surfaces doit mis en place. C'est le Maire de Nîmes qui est président du conseil d'administration du C.H.U. de serre Cavalier, il est donc responsable de la sécurité des lieux.

RELATION AVEC LES COMITES DE QUARTIER : Comment comptez-vous travailler avec les comités de quartiers ?
Quel budget sera alloué à leurs demandes → Structurelles – Animations.